

Code d'éthique du parent

Nom du parent : _____

Nom de l'athlète : _____

En tout temps, je :

- Comprends que mon enfant exerce le plongeon avant tout pour le plaisir;
- Comprends que mon enfant exerce le plongeon pour son plaisir et non pour le mien;
- Respecte les entraîneurs, leur travail et leurs décisions;
- Reconnais les bonnes performances de mon enfant et celles des autres plongeurs;
- Accepte les limites de mon enfant et ne projette pas mes ambitions sur lui;
- Ne tolère ni n'encourage la violence physique ou psychologique envers qui que ce soit;
- Encourage mon enfant à développer ses habiletés en plongeon et son esprit sportif.

À l'entraînement, je :

- Reconnais que l'entraîneur(e) est l'intervenant le mieux qualifié pour guider mon enfant dans la pratique du plongeon et respecte l'espace de travail de l'entraîneur(e) en demeurant dans les gradins;
- Respecte les méthodes d'enseignement et les décisions de l'entraîneur(e) en sachant qu'il ou elle travaille dans le meilleur intérêt de mon enfant.

En compétition, je :

- Considère la victoire comme un des plaisirs du sport, dédramatise la défaite et reconnais les erreurs comme faisant partie de l'apprentissage;
- Comprends la tâche difficile des juges et respecte leurs décisions;
- M'efforce de connaître les règles qui régissent le plongeon afin de comprendre les décisions des entraîneur(e)s et des juges.